

# CHAPITRE 1

## LES RELATIONS DE COUPLE ET DANS LA FAMILLE

Thématique : Vivre en relation

Année : 5<sup>ème</sup> année

Entrée n°2 : Les relations de couple et dans la famille



**Le couple heureux qui se reconnaît dans l'amour défie l'univers et le temps ; il se suffit, il réalise l'absolu.**

Simone de Beauvoir

## **Questionnement :**

Qu'est-ce qu'aimer ? Peut-on s'engager pour la vie ? Comment construire un amour durable ?

## **Objectifs :**

A la fin de cette séquence, l'élève sera capable de :

- d'aborder le thème des relations amoureuses avec sérénité.
- de comprendre que les relations évoluent
- de favoriser son esprit critique quant aux types de relation qu'il a entrepris ou peut entreprendre.
- de choisir, de réfléchir sur les bases, les valeurs qu'il désire inclure dans une relation.
- de découvrir, à travers l'histoire de Dieu, Sara et Abraham, qu'aimer l'autre tel qu'il est n'est aisé pour personne.
- de comprendre le sens d'un sacrement, le sens du mariage chrétien

## **Compétences terminales exercées :**

1. Formuler une question d'existence : à partir de situations différentes, mais de même famille, identifier la question existentielle à travailler.
2. Elargir à la culture :discerner et analyser la dimension de la vie humaine : repérer dans une situation d'existence la manière dont s'harmonise ou non la dimension personnelle et sociale.
3. Comprendre l'apport du christianisme :
  - lire et analyser un texte biblique pour en dégager le sens.
  - construire une argumentation éthique : justifier un choix éthique par des arguments et le travail d'une conscience éclairée.
4. Organiser une synthèse porteuse de sens : articuler existence, culture et ressources de la foi chrétienne à propos de la situation d'existence envisagée.

## **Ressources de la foi chrétienne, savoirs et concepts**

- Les trois types de relation : consommation, donnant-donnant, confiance/don/gratuité.
- Les Patriarches : Abraham, Isaac et Jacob.
- Abraham, Père des croyants.
- Le sacrement de mariage.

## I. LE SENS DE L'AMOUR

### 1. Quelle est ta représentation de l'amour ?

Etant donné que l'amour est sentiment tellement vaste et personnel, je vous demande de choisir 5 expressions/images qui illustrent le mieux ce que vous pensez de l'amour.

Sur une feuille séparée :

- Vous écrivez les 5 expressions/images choisi(e)s.

- Puis, vous produisez un texte de 10 lignes sur le sens de l'amour.

Les 5 expressions/images choisi(e)s doivent vous aider à écrire vos 10 lignes.

#### SE QUESTIONNER : critères d'évaluation

Production : /7

- Pertinence : ta réponse répond à la question de façon argumentée ? Tu justifies et expliques le pourquoi de ta réponse.

Méthodologie : /3

- S'exprimer dans un langage clair et précis : phrases construites correctement (syntaxe), choix de mots appropriés (lexique), grammaire et orthographe satisfaisantes. /1
- Respecter les consignes : 5 expressions, 10 lignes sur une feuille séparée. /1
- Présenter son travail avec soin (propreté et lisibilité). /1

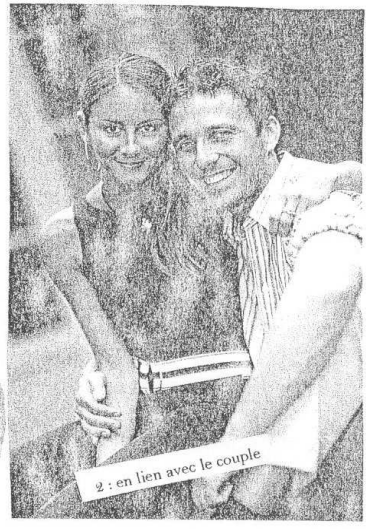
**Total : /10**

1 \_\_\_\_\_  
2 \_\_\_\_\_  
3 \_\_\_\_\_  
4 \_\_\_\_\_  
5 \_\_\_\_\_

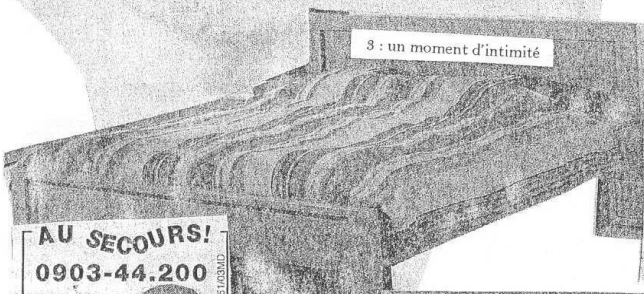
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



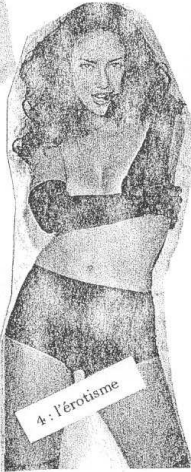
1 : un don de Dieu



2 : en lien avec le couple



3 : un moment d'intimité



4 : l'érotisme



5 : mariage

**AU SECOURS!**  
**0903-44.200**

Je suis seule  
 aujourd'hui.  
 Qui ose  
 tenter  
 sa chance  
 avec  
 moi ?

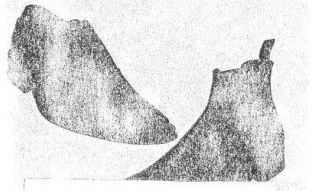
**LIVE** 6 : prostitution

**Dossier**  
**Sexe**  
**et médias**  
**La déferlante**  
**porno**

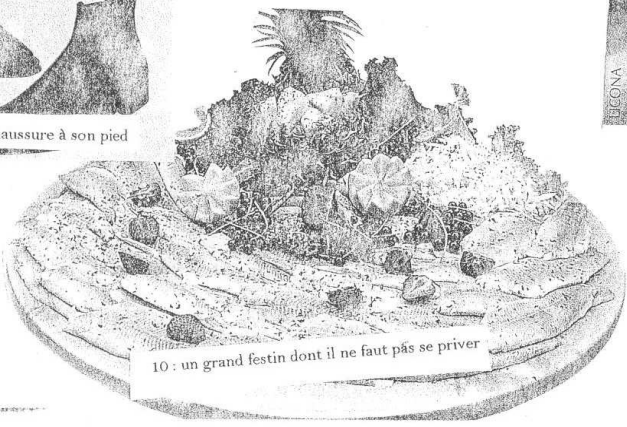
7 : pornographie



8 : une grande aventure



9 : trouver chaussure à son pied



10 : un grand festin dont il ne faut pas se priver



11 : un cadeau, un bijou



## II. PEUT-ON S'ENGAGER POUR LA VIE ?

L'engagement dans la vie de couple. Peut-on s'engager pour la vie ? Qu'est-ce qu'aimer ? Comment construire un amour durable ?

### III. LA SEXUALITE DE L'HOMME ET DE L'ANIMAL

Lis le texte. Trouve les caractéristiques propre à la sexualité de l'animal et de l'homme : en quoi sont-elles différentes ? Par un exercice de réflexion personnelle, que peux-tu encore trouver comme autres différences ?

#### 1. Texte

##### L'homme et le lion

On dit que l'Homme est un animal. Soit ! Mais c'est un bien curieux animal à vrai dire ! Lorsqu'on y regarde d'un peu plus près, il est drôlement plus compliqué que toutes les autres espèces qui vivent dans la nature. Prenons une comparaison toute simple et pourtant éloquente : comparons l'homme au lion puisque ce dernier est le roi des animaux, il mérite donc notre attention.

L'Homme et le lion existent tous deux depuis des siècles et des siècles. Ils ont de ce fait fort bien résisté à l'évolution des espèces si chère à Darwin<sup>1</sup>. Ce sont donc deux spécimens qui ont bien réussi, chacun à leur mesure : l'un dit dominer le terre, le ciel et peut-être un jour d'autres planètes de l'univers, tandis que l'autre règne sur le monde animal. Mais au fait, comment ont-ils fait pour assurer la pérennité et le succès de leur espèce ? Examinons de plus près leurs tactiques et habitudes respectives.

Comme tout animal, le lion est en chasse durant la saison des amours. Mais dites-moi, l'homme lui se satisfait-il d'une seule saison pour l'amour ?

Suivons notre lion, toujours en chasse il flâne afin de trouver une reproductrice digne de sa descendance. Mais chez l'homme, la « chasse » s'apparente-t-elle toujours à la noble fin de la procréation ?

Sous le soleil ardent de la savane, voici que le lion aperçoit enfin de quoi satisfaire ses instincts : un groupe de lionnes se pavanent sous un arbre. Il tente alors sa chance. Il y aura certainement une qui réagira positivement aux stimuli sensoriels qu'il envoie. Après un brin de cour, une des lionnes accepte de copuler avec le mâle en chasse. Savez-vous que les lions copulent toutes les vingt-cinq minutes pendant trois jours en période de reproduction, soit plus ou moins cent cinquante fois afin d'assurer la fécondation et donc la perpétuation de l'espèce ?

Mais dites-moi quelle nana se laisserait embarquer aussi vite par un quelconque macho de toute façon incapable d'assurer une telle performance ???

---

<sup>1</sup> **Darwin Charles** : naturaliste et biologiste anglais. « De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle » (1859).

## 2. Analyse

Quelles sont les caractéristiques propres à la sexualité de l'homme et celles du lion ?

| Homme | Lion  |
|-------|-------|
| - ... | - ... |
| - ... | - ... |
| - ... | - ... |
| - ... | - ... |
| - ... | - ... |
| - ... | - ... |
| - ... |       |

### 3. Conclusion

- Chez **l'homme**, .....

- Chez **l'animal**, .....

- Contrairement à l'animal, l'homme sait faire la différence entre l'instinct biologique et la procréation. Au cours de l'évolution, **l'homme a appris à s'opposer à l'instinct**, c'est-à-dire à refuser de le suivre, à **dire « non »**. **Ainsi, nous dirons que chez l'homme, la sexualité à 2 fonctions :**

a) La fonction de .....

Le mot .....

Exemple : on retrouve un grand nombre de **peintures** ou d'œuvres littéraires (livres) qui reflètent les émois de l'amour.

b) La fonction de .....

Pour procréer, il faut être deux ! Cela signifie qu'il faut trouver un(e) partenaire (sauf en cas d'insémination artificielle dans certains pays).

Chez **l'animal**, .....

Mais chez **l'homme**, .....



## IV. LES TROIS TYPES DE RELATIONS

### 1. Relation ...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 2. Relation ...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 3. Relation ...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### Conclusion

Chacun se retrouve un peu dans les trois cas. On profite toujours un peu des autres. La relation d'échange/donnant-donnant est réaliste, elle est le garant de la justice. Le don, c'est beau mais c'est plutôt un rêve...

Progressivement, durant toute notre vie, nous aurons à passer de la relation de consommation, du donnant-donnant, à la gratuité...

#### 4. Exercice de compréhension sur le 3 types de relation

Lis le texte « J'ai peur et j'ai envie » et réponds aux questions suivantes en te servant de la théorie vue dans le point « Les trois types de relation ».

*Je crois que beaucoup de relations dites sexuelles sont en réalité des relations génitales et purement physiques. Elles sont une sorte d'écran ou de masque protecteur contre la difficulté de vraies relations sexuelles personnelles. Beaucoup de jeunes ont aujourd'hui des relations physiques faciles, pas toujours satisfaisantes, mais leurs relations affectives demeurent souvent extrêmement difficiles. Il arrive qu'ils passent une nuit ensemble sans se connaître et sans s'aimer.*

Docteur Bertolus

*« J'ai rencontré un garçon qui me plaisait assez. Alors, je suis sortie avec lui. Bon, on a parlé, puis il voulait m'embrasser. Alors là, je l'ai embrassé aussi. Puis, un*

On parle de «liberté sexuelle», de liquidation des vieux tabous et des interdits démodés. On veut être libre de coucher avec une fille ou un garçon, même s'il n'y a pas d'amour entre les partenaires. En vérité, n'est-ce pas souvent la rencontre de deux égoïsmes, cherchant chacun leur propre ration de plaisirs, de sensations, d'émotions fortes, sans tenir compte de l'autre ? N'est-ce pas l'addition de deux aliénations inconscientes à un nouveau conformisme, une soumission facile aux zones instinctives de la personne, absence de tout contrôle de l'esprit sur le corps ? La liberté sexuelle, ne serait-ce pas autre chose ?

**Chantage aux sentiments - chantage social : est-on libre de dire "non" ?**

La jeune fille qui tient à sa virginité rencontre pas mal de difficultés : les garçons l'ignorent généralement, et les filles la traitent en anormale.

Avant, elle pouvait avancer sa peur d'être enceinte comme excuse valable. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Et il n'est pas rare de voir des adolescentes céder non pas à leur désir mais aux pressions dont elles sont l'objet.

Le désir de plaire, d'être acceptée étant un véritable besoin de cet âge, l'adolescente adoptera une conduite conforme aux goûts actuels. Elle fera l'amour pour être aimée, même sans désir, pour avoir "le look", être à la mode !

Les mœurs actuelles qui prônent la liberté sexuelle de la femme font sourire... Elles ne reconnaissent en fait que la liberté de dire "oui", car les jeunes filles qui consentent, alors qu'elles préféreraient refuser, sont nombreuses. Rejeter l'idée selon laquelle la liberté sexuelle est la propriété de l'homme, la femme devant rester chaste, est une chose; se couler dans le moule de la majorité pour être socialement dans le coup, pour être comme les autres, en est une autre !

Francine raconte : "Parce que je l'aimais, parce que je sentais qu'il allait se tourner vers d'autres filles si je refusais de coucher avec lui, parce que j'avais peur de le perdre, j'ai fini par dire "oui". Nous étions à une soirée chez des copains, tout le monde dansait et flirtait, et je me disais : si tu te fais encore prier, il va te laisser tomber. Sur le chemin du retour, dans sa voiture, j'ai cédé pour lui faire plaisir, sans en avoir aucune envie."

*moment, il voulait me peloter, mais comme je suis une fille timide, je ne me laisse pas faire. A mon avis, les garçons nous prennent seulement pour s'amuser avec nous car moi, après, je me demandais s'il était sorti avec moi par amour ou pour s'amuser. Et maintenant, à chaque fois que je sors avec un garçon, j'ai peur qu'il s'amuse avec moi, qu'il joue avec mon corps. »*

Béatrice, 16 ans

### J'ai peur et j'ai envie

*Tous se demandent comment savoir si il (ou elle) sera le vrai amour. Nous avons parfois l'impression qu'il est complètement oublié au profit des interrogations sur le sida ou les relations précoces, poursuit Denise Stagnara, mais en consultant une masse importante de documents, nous nous apercevons que l'amour reste très présent ces dernières années, autant et parfois plus qu'il y a vingt ans. »*

Les questions techniques les occupent certes beaucoup, mais ils sont aussi tarabudés par d'autres inquiétudes : « A qui on demande conseil pour coucher ou non avec son petit ami ? A sa meilleure copine ? » « J'ai peur et j'ai envie de faire l'amour », « Pourquoi les garçons sont-ils si pressés de perdre leur virginité ? » « Faut-il être sûr de notre amour pour passer dans un lit ? », demandent des filles de quatorze à seize ans.

*« Nous leur disons toujours : vous êtes unique, irremplaçable, responsable de vos actes, confie-t-elle. La sexualité humaine est fondée sur cette réalité, bien différente de l'instinct animal. Un chien se jette sur une chienne à cause de son odeur; pas du tout parce qu'il est ému par sa queue en trompette ou la couleur de ses yeux. Quand un homme et une femme font l'amour; c'est un "je t'aime" qui rencontre un "je t'aime". »*

Questions :

**1. Dans ces petits textes, en général, à quel niveau (consommation, donnant-donnant ou confiance/gratuité) se situe les relations sexuelles ou amoureuses chez les adolescents ?**

.....

.....

.....

.....

.....

**2. A quel niveau devrait se situer une vraie relation amoureuse ?**

.....

.....

.....

## V. ABRAHAM ET SARA (GN 17 ; 21) : LE COUPLE DE L'ALLIANCE

Compétence : Comprendre le christianisme (3):

Lire et analyser un texte biblique : lire un texte biblique pour en dégager le sens.

### **1. Les patriarches**

La Bible (Ancien Testament) commence par la présentation des patriarches (-1850 à -1300). L'histoire des patriarches s'étale sur 3 générations, 3 cycles :

a) Le cycle ... :

.....  
.....

b) Le cycle ... :

.....  
.....

c) Le cycle ...:

.....  
.....

Nous allons nous concentrer sur le cycle d'Abraham et sur son histoire avec Sara grâce à un texte biblique :

### **2. Analyse du texte biblique : « L'alliance et la circoncision » (Gn 17 ; 21, 1-5)**

#### **Chapitre 17**

Lorsque Abram fut âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Éternel apparut à Abram, et lui dit: Je suis le Dieu tout puissant. Marche devant ma face, et sois intègre.

J'établirai mon alliance entre moi et toi, et je te multiplierai à l'infini.

Abram tomba sur sa face; et Dieu lui parla, en disant:

Voici mon alliance, que je fais avec toi. Tu deviendras père d'une multitude de nations.

On ne t'appellera plus Abram; mais ton nom sera Abraham, car je te rends père d'une multitude de nations.

Je te rendrai fécond à l'infini, je ferai de toi des nations; et des rois sortiront de toi.

J'établirai mon alliance entre moi et toi, et tes descendants après toi, selon leurs générations: ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de ta postérité après toi.

Je te donnerai, et à tes descendants après toi, le pays que tu habites comme étranger, tout le pays de Canaan, en possession perpétuelle, et je serai leur Dieu.

Dieu dit à Abraham: Toi, tu garderas mon alliance, toi et tes descendants après toi, selon leurs générations.

C'est ici mon alliance, que vous garderez entre moi et vous, et ta postérité après toi: tout mâle parmi vous sera circoncis.

Vous vous circoncirez; et ce sera un signe d'alliance entre moi et vous.

A l'âge de huit jours, tout mâle parmi vous sera circoncis, selon vos générations, qu'il soit né dans la maison, ou qu'il soit acquis à prix d'argent de tout fils d'étranger, sans appartenir à ta race.

On devra circoncire celui qui est né dans la maison et celui qui est acquis à prix d'argent; et mon alliance sera dans votre chair une alliance perpétuelle.

Un mâle incirconcis, qui n'aura pas été circoncis dans sa chair, sera exterminé du milieu de son peuple: il aura violé mon alliance.

Dieu dit à Abraham: Tu ne donneras plus à Saraï, ta femme, le nom de Saraï; mais son nom sera Sara.  
 Je la bénirai, et je te donnerai d'elle un fils; je la bénirai, et elle deviendra des nations; des rois de peuples sortiront d'elle.  
 Abraham tomba sur sa face; il rit, et dit en son coeur: Naîtrait-il un fils à un homme de cent ans? et Sara, âgée de quatre-vingt-dix ans, enfanterait-elle?  
 Et Abraham dit à Dieu: Oh! qu'Ismaël vive devant ta face!  
 Dieu dit: Certainement Sara, ta femme, t'enfantera un fils; et tu l'appelleras du nom d'Isaac. J'établirai mon alliance avec lui comme une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.  
 A l'égard d'Ismaël, je t'ai exaucé. Voici, je le bénirai, je le rendrai fécond, et je le multiplierai à l'infini; il engendrera douze princes, et je ferai de lui une grande nation. J'établirai mon alliance avec Isaac, que Sara t'enfantera à cette époque-ci de l'année prochaine.  
 Lorsqu'il eut achevé de lui parler, Dieu s'éleva au-dessus d'Abraham.  
 Abraham prit Ismaël, son fils, tous ceux qui étaient nés dans sa maison et tous ceux qu'il avait acquis à prix d'argent, tous les mâles parmi les gens de la maison d'Abraham; et il les circoncit ce même jour, selon l'ordre que Dieu lui avait donné.  
 Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, lorsqu'il fut circoncis.  
 Ismaël, son fils, était âgé de treize ans lorsqu'il fut circoncis.  
 Ce même jour, Abraham fut circoncis, ainsi qu'Ismaël, son fils.  
 Et tous les gens de sa maison, nés dans sa maison, ou acquis à prix d'argent des étrangers, furent circoncis avec lui.

**Chapitre 21, 1-5**  
 L'Éternel se souvint de ce qu'il avait dit à Sara, et l'Éternel accomplit pour Sara ce qu'il avait promis.  
 Sara devint enceinte, et elle enfanta un fils à Abraham dans sa vieillesse, au temps fixé dont Dieu lui avait parlé.  
 Abraham donna le nom d'Isaac au fils qui lui était né, que Sara lui avait enfanté.  
 Abraham circoncit son fils Isaac, âgé de huit jours, comme Dieu le lui avait ordonné.  
 Abraham était âgé de cent ans, à la naissance d'Isaac, son fils.

Le cycle d'Abraham débute avec une parole de Yavhé (Dieu chez les Juifs) qui demande à Abraham de quitter son pays et sa famille. En retour, le patriarche reçoit une double promesse :

- une promesse de ...
- une promesse de ...

a) Promesse de ...

.....  
 .....  
 .....  
 .....

b) Promesse de descendance

.....  
 .....  
 .....

## L'HISTOIRE DE SARA ET ABRAHAM

Sur les conseils de Dieu, Abram part pour le pays de Canaan. Mais il y eut une famine dans le pays et Abram se dirigea vers l'Égypte. Là-bas, il demande à Saraï de se faire passer pour sa sœur afin de recevoir les faveurs du Pharaon. Saraï devient donc l'une des femmes du Pharaon. Grâce à elle, on traita bien Abram qui reçut du bétail, des esclaves, des servantes, des chameaux, etc.

Dans le but de faire comprendre à Abram qu'utiliser sa femme pour vivre aisément n'était pas une bonne solution, Dieu inflige au Pharaon des « malheurs ». Celui-ci découvre alors que Saraï est la femme d'Abram et qu'ils sont la cause de ses malheurs. Il les chasse de son pays.

Saraï et Abram n'ont pas pu avoir d'enfant. C'est pourquoi, Saraï dit à Abram qu'elle met Hagar, sa servante à sa disposition pour avoir un enfant. Hagar et Abraham auront un fils qui s'appellera Ismael (= Dieu entend, exauce).

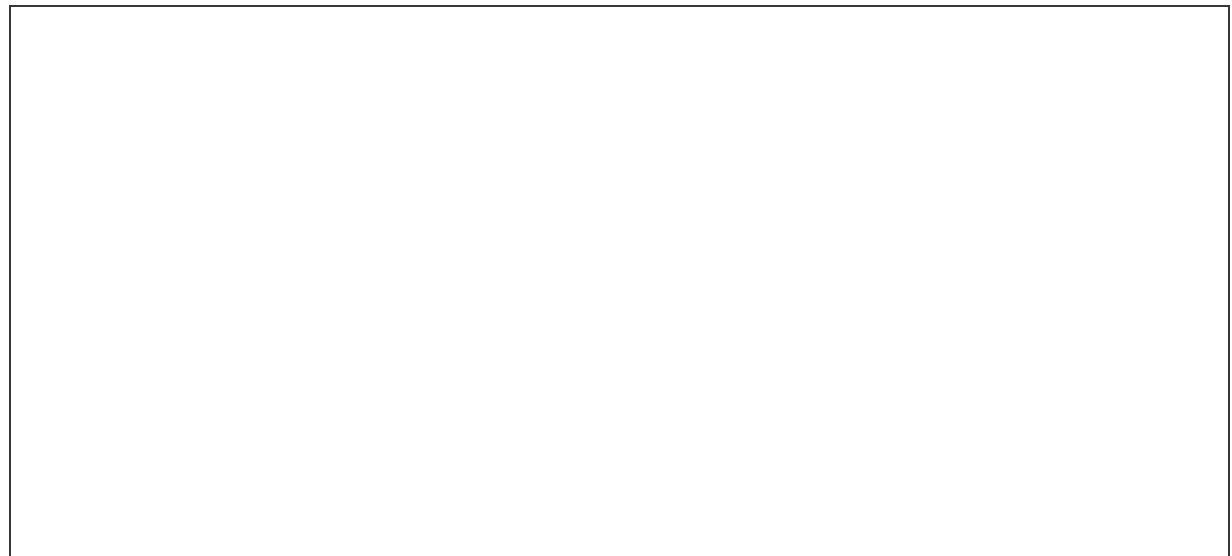
A différents moments de leur vie, Saraï et Abram vivent donc des relations de dominant et dominant selon la situation : c'est parfois Saraï qui est dominée par Abram (quand il fait passer Saraï pour sa sœur pour vivre aisément) et à d'autres moments, c'est Abram qui est dominé par Saraï (quand elle lui dit de faire un enfant à sa servante).

## LA SIGNIFICATION DES NOMS PAR RAPPORT À LA PROMESSE DE DESCENDANCE

Au fil du temps, Abram et Saraï comprendront qu'ils s'utilisent l'un et l'autre pour satisfaire leurs besoins.

Un jour, dans la tente, Dieu demande à Abram où est Saraï : par cet intérêt et cette demande, il remet Saraï à l'honneur.

Saraï peut désormais devenir Sara et Abram devient Abraham.



La promesse de descendance peut désormais se réaliser : naissance d'Isaac (= que Dieu rie, souris, soit bienveillant).

### **3. L'Alliance**

Dans ce texte, Dieu conclut une alliance avec Abraham.

Alliance : .....

.....

.....

.....

La circoncision sera le signe (dans la chair) de l'alliance entre Dieu et son peuple.  
La circoncision est donc un signe d'appartenance au peuple juif.

Autres exemples d'une alliance :

- .....

.....

- .....

.....

### **4. Abraham, Père des croyants**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

VI. APPLICATION DES TROIS TYPES DE RELATION À L'HISTOIRE DE SARA ET ABRAHAM

1. Quel est le type/niveau de relation entre Sarai et Abram avant l'intervention de Dieu.

.....  
.....

**Pourquoi ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Signification et lien avec leurs prénoms :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

2. Quel est le type/niveau de relation entre Sara et Abraham après l'intervention de Dieu.

.....  
.....

**Pourquoi ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Signification et lien avec leurs prénoms :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## VI. LES DIFFERENTES FORMES DE VIE À DEUX

### 1. Situation problème

Pierre et Julie sont tombés amoureux durant leurs études. Aujourd'hui, cela fait trois ans qu'ils se fréquentent et ils sont tous les deux certains de leurs sentiments : ils s'aiment, désirent vivre ensemble et avoir des enfants. Ils semblent avoir trouvé un travail stable et ne voient donc plus aucun obstacle à leur bonheur à deux. Maintenant, c'est décidé, ils vont emménager ensemble. Cependant, un dernier problème reste à résoudre : de quelle manière ? Pierre, sans être un catholique pratiquant régulier, trouve important de se marier à l'Eglise. Julie, quant à elle, est indifférente à la foi chrétienne et ne voit, à première vue, aucun intérêt à se marier religieusement. D'ailleurs, il en va de même pour l'éventualité d'un mariage civil, vivre à deux est la seule chose qui compte pour elle.

**a) Identification de la situation – problème et de son contexte.**

Quelle est la situation vécue par Pierre et Julie ?

.....  
.....  
.....

**b) Formulation de la question existentielle.**

A quel dilemme sont-ils confrontés ?

.....  
.....  
.....

**c) Questions sous-jacentes.**

Cette question fait apparaître d'autres questions. Lesquelles ?

.....  
.....  
.....  
.....

**d) Les enjeux**

Quelles sont les différentes formes de vie à deux s'offrant à Pierre et Julie ?

.....  
.....  
.....



## 2. L'union libre

La première façon de vivre ensemble que nous allons aborder est celle de la cohabitation. Le phénomène est général même si les formules sont souvent très différentes comme le montre la multiplicité des dénominations : cohabitation, union libre, mariage à l'essai, compagnonnage...

... au sens large : **vivre ensemble sans avoir l'intention de se marier.**

### Un couple qui cohabite : Alain et Aline

PIERRE : Julie et moi nous nous connaissons depuis trois ans et nous voudrions vivre ensemble. Elle est, toutefois, indifférente à la foi chrétienne et, a priori, ne voit pas d'intérêt à se marier religieusement. Elle accepterait éventuellement, mais du bout de lèvres, un mariage civil. Moi, par contre, je suis croyant, et je voudrais vraiment me marier à l'Eglise. Nous voulions vous rencontrer parce que vous vivez en cohabitation depuis plusieurs années : Julie pour étayer ses propres positions et moi pour essayer de comprendre pourquoi des couples aujourd'hui choisissent positivement la cohabitation.

ALINE : Alain et moi nous y avons beaucoup réfléchi. En fin de compte, je pense que ce qui m'a décidé est de me sentir une éternelle fiancée. Comme dans la chanson, *La non-demande en mariage*, Brassens nous conte que « *Tant d'amoureux l'ont essayé (le mariage) qui, de leur bonheur, ont payé ce sacrilège. (...) De servante, je n'ai pas besoin, et du ménage et de ses soins je te dispense ... Qu'en éternelle fiancée, à la dame de mes pensées, toujours je pense...* » C'est exactement ce que je pense. La chanson continue en disant : « *J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main, ne gravons pas nos noms au bas d'un parchemin* ». Comme pour Brassens, l'institution ne représente rien pour moi. De plus, je crains, que le mariage n'entraîne à penser l'autre comme sa propriété et que, de ce fait, on respecte moins son partenaire. J'ai peur aussi de me sentir plus dépendant. Le couple ne forme qu'un dans le mariage, alors que nous sommes deux personnes à part entière, unies simplement par notre relation.

ALAIN : Il y a, en effet, un piège derrière le mariage. En général, les gens n'ont pas d'idée précise sur la manière dont doit vivre un couple en concubinage. En revanche, ils ont une conception bien arrêtée de ce que doit être le comportement d'un couple marié. Ils ont une conception du couple trop fusionnelle à mon avis, qui constitue une menace pour la liberté intérieure. Le concubinage, c'est la magie de l'amour. Comme si on vivait un conte de fées et que c'était pas nous qui l'écrivions. Quand on se marie, il y a une fusion d'un autre ordre. On lâche un peu de soi, de son ego.

Notre couple a connu un itinéraire très personnel, qui lui a permis de se forger, d'évoluer. Cela n'aurait sans doute pas été possible dans le cadre de l'institution. Celle-ci entraîne a priori une non-remise en question, alors qu'un couple est en perpétuelle gestation.

PIERRE : Une gestation qui doit tout de même se concrétiser à un moment donné dans un mariage !

ALINE : Si l'on commence une relation valable, il est évident qu'elle n'a aucune raison de finir. Pas besoin d'un papier ou quoi que ce soit d'imposé pour renforcer notre lien. La logique de l'institution du mariage, c'est la permanence et la durée. Or, je refuse de m'inscrire dans la durée, de décider, a priori, que la relation qui nous unit l'un à l'autre est définitive.

ALAIN : En effet, cette précarité est voulue et même revendiquée. C'est notre garantie de qualité. Tant de couples ne marchent pas et s'obstinent à rester ensemble. Souvent, ils ne se voient même plus l'un l'autre. Ils mènent une vie parallèle. Sans échange. Je ressens la permanence du couple, non comme un objectif, mais surtout comme une menace si elle est associée à une déchéance de l'amour, tandis que, de façon synthétique, la mise à l'épreuve permanente du concubinage a une vertu stimulante.

JULIE : Pour vous, la priorité n'est donc plus la durée mais l'intensité.

ALAIN : En effet, c'est l'intensité qui est primordiale !

PIERRE : Vous y voyez un engagement ?

ALINE : Certainement.

PIERRE : Définitif ?

ALAIN : Non. Profond. Qu'est-ce que ça veut dire un engagement pour la vie entière ? On ne sait jamais comment on sera dans vingt ou trente ans. Il est plus honnête de vivre dans un présent sincère.

JULIE : Pourquoi ne vous êtes-vous pas marié civilement ?

ALAIN : Le seul intérêt que pouvait avoir le mariage, c'est le côté sacré. Mais je ne suis pas croyant et le mariage civil dans notre société est totalement dénuée de symbolisme. S'il devait y avoir une cérémonie, pour moi, elle serait spirituelle. Je comprends le désir d'une cérémonie personnelle. Mais le mariage a été récupéré comme une grande fête commerciale, ce qui me dégoûte. Ce n'est pas tant la cérémonie que je refuse mais celle qu'on nous propose.

PIERRE : Si je vous ai bien compris, le mariage a perdu de sa valeur sacramentelle. Pour un non-croyant, comme toi, la société civile n'est pas parvenue à créer un substitut laïque enthousiasmant.

ALINE : Oui et de plus, nous refusons que l'Etat intervienne dans la vie privée. Je ne désirais nullement perdre mon nom et devenir la moitié de quelqu'un. Je nous préfère libres.

### Questions d'exploitation

- Souligne les arguments en faveur de l'union libre.

- Quelles caractéristiques attribuent-ils au mariage ?

.....  
.....  
.....

- Qu'entraînerait pour eux le mariage ?

.....  
.....  
.....

- Quelles qualités attribuent-ils au concubinage ?

.....  
.....  
.....

### 3. Le mariage civil

#### Un couple qui a choisi le mariage civil : Antoine et Marie.

JULIE : Je ne comprends pas la différence essentielle entre signer un papier ou simplement habiter avec quelqu'un que l'on aime profondément ! Le mariage ne donne pas l'amour !

ANTOINE : Tu as raison de souligner que le mariage civil ne donne évidemment pas l'amour : il ne faut pas lui demander ce qu'il ne peut donner. L'institution du mariage est seulement le lieu propice où l'amour peut grandir. Et l'institution elle-même n'a pas de sens sans cet amour. Je dirais même qu'elle est au service de l'amour, comme le cadre est au service du tableau. Mais on peut, c'est vrai, aimer sans mariage. Quand j'ai donné ma parole, ce n'est pas à un papier, comme tu le laisses entendre, mais à Marie que je l'ai donnée, c'est-à-dire à un être qui a un cœur, des entrailles, une grande capacité de joie et de souffrance.

JULIE : Dans cette cérémonie, devant le bourgmestre, vous vous engagez pour la vie entière ?

MARIE : En effet, le mariage aussi bien civil que religieux est d'abord un engagement dans la durée, un engagement que refusent les jeunes qui vivent en cohabitation. Autrement dit, je suis partie avec l'intention de vivre toute ma vie avec lui, c'est tout. Je ne me suis même pas posée la question. Pour moi, c'était une évidence. J'ai fait le pari sur notre amour. Nous l'avons estimé suffisamment profond pour défier l'usure du temps. La seule crainte que j'ai eue, était non pas celle d'engager ma vie mais d'engager aussi celle de l'autre et celle des enfants que nous aurions.

JULIE : Mais pourquoi entrer dans tout ce « tralala », la fête, les habits, le riz...

ANTOINE : Mais parce que le mariage est un symbole qui nous rattache à la communauté humaine. C'est important s'y plonger ses racines. Un couple qui se marie montre qu'il a conscience qu'il ne vit pas sur une île déserte. De même, nous avons voulu une grande fête traditionnelle parce que c'est une occasion de réunir amis et familles comme autrefois, lorsque, les fiançailles et les naissances marquaient des retrouvailles qui rythmaient le temps. Le « tralala », comme tu dis, n'est pas l'essentiel de la fête.

PIERRE : Julie pense qu'un couple ne peut marcher si l'un écrase l'autre.

MARIE : Comme si c'était le mariage lui-même qui était un carcan. Mariée ou non, on est bien ou mal lotie selon l'homme que l'on a choisi ! On ne sait pas à l'avance si un couple va réussir ou non. Dans le mariage, nous n'avons pas fait une promesse de réussite mais de tout faire pour que cela réussisse. Nous devons redire quotidiennement le « oui » que nous avons prononcé le jour de notre mariage civil.

Le mariage ne va pas m'empêcher d'agir et de vivre comme je l'entends. La liberté à l'intérieur du mariage ça existe ! Le mariage n'est pas une institution qui restreint l'indépendance. Se marier, c'est s'attacher pour être un peu plus libre. En montagne, je suis relié à mon compagnon de cordée. Et pourtant, je me sens pleinement libre, pouvant faire ce qui, seul, me serait impossible. Ce qui n'empêche pas que se marier civilement implique des devoirs : celui de fidélité, de cohabitation et enfin, celui de secours et d'assistance.

JULIE : Mais pourquoi pas un mariage chrétien ?

ANTOINE : D'abord parce que nous sommes athées tous les deux. Le mariage religieux n'avait donc aucun sens pour nous. Notre mariage civil est un contrat, il n'est pas une alliance entre Dieu et les hommes : il n'est pas non plus un sacrement.

Questions d'exploitation :

- Souligne les différents arguments en faveur du mariage civil.

- Comment est vue l'institution du mariage par Antoine et Marie ?

.....  
.....  
.....

- Quel est le sens de « signer le papier » ?

.....  
.....  
.....

- Que supposent le mariage civil et religieux ?

.....  
.....  
.....

- Que signifie la rattachement à la communauté humaine ?

.....  
.....  
.....

- Se marie-t-on une fois pour toutes ?

.....  
.....  
.....

- Qu'est-ce qui distingue le mariage civile du mariage religieux ?

.....  
.....  
.....

Conclusion

Le mariage civil c'est :

- Sortir de la seule intimité du couple

- Accepter que les autres soient témoins de notre promesse et donc accepter d'intégrer à cette promesse les autres et la société. C'est aussi proclamer que nous avons besoin des autres pour vivre en couple et en famille.

- Etre reconnu par l'Etat. Celui-ci reconnaît dans l'union des époux quelque chose de fondamental pour la société : l'amour, la fidélité et la stabilité du couple sont une garantie pour l'avenir de la société ?

- Accepter que notre couple constitue une entité sociale reconnue par l'Etat et la société (couple = idée de petite société à lui tout seul)

- Nous engager à respecter l'article 213 du code civil « Les époux ont le devoir d'habiter ensemble, ils se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance ».

#### 4. Le mariage religieux

##### Un couple qui a choisi le mariage religieux : Nicole et Dominique

JULIE : Je comprends à présent mieux ce qui poussent les gens à se marier. Par contre, moi qui suis indifférente à la religion, je ne comprends absolument pas la raison profonde qui vous a poussé à vous marier religieusement. Vous pourriez m'expliquer ?

NICOLE : Au point de départ, avant de rencontrer le prêtre qui nous a mariés, j'étais une croyante « sociologique », c'est-à-dire d'éducation. Et si nous avons choisi le mariage religieux, c'était par prévention. Je savais que nous vivrions sans doute des moments difficiles. Cet engagement devant Dieu me rendait plus forte pour affronter les difficultés. Ça m'aidait, ça me rattachait à quelque chose supérieur.

DOMINIQUE : Les fondements mêmes du mariage chrétien sont toujours aussi vivants : l'aspiration à la durée, la volonté d'être fidèle, le désir d'avoir des enfants. Même toi, Julie, tu recherches dans ta relation avec Pierre ce que les gens mariés recherchent : la durée et la fidélité. N'est-ce pas ?

JULIE : Il est vrai que je recherche cela mais je ne peux ni ne veux affirmer que ce sentiment pourra durer une vie entière. Comment peut-on être sûr au point d'aller le proclamer devant tout le monde et de s'engager par écrit ! Il faut être fou ou présomptueux, non !

NICOLE : C'est à ce niveau que ma foi intervient. Ma foi « sociologique » a évolué et je crois aujourd'hui, en tant que chrétienne, que l'union de l'homme et de la femme dans le mariage est le symbole de l'union du Christ et de l'Eglise. Ce mot « symbole » est très fort dans le christianisme. Ce que l'on veut dire c'est que non seulement l'union de l'homme et de la femme imite celle du Christ et de l'Eglise, mais qu'elle y participe réellement.

JULIE : Je ne comprends pas ! Tu veux dire que votre relation, par le mariage, devient « surnaturelle » ?

NICOLE : En effet, grâce au sacrement...

JULIE : Je t'arrête déjà. Cela veut dire quoi « sacrement » ?

NICOLE : Un sacrement est un signe, un geste efficace, c'est-à-dire qu'il réalise ce qu'il dit. Ce que l'Eglise veut dire c'est que, par le sacrement, grâce à lui, le couple humain va vivre à l'intérieur de l'union de Christ et de l'Eglise. Il s'agit concrètement d'un rite, qui exprime publiquement l'engagement du couple, son désir de vie commune. C'est ce que montre également l'échange des alliances : par lui, nous exprimons notre alliance, notre promesse de fidélité l'un à l'autre comme celle entre Dieu et les hommes scellée en Jésus.

JULIE : Mais il faut y croire !

DOMINIQUE : C'est cette « habitation » de notre amour dans l'amour qui unit le Christ à l'Eglise qui rend notre mariage indissoluble, inséparable.

JULIE : Et ça vous aide à vivre au quotidien ou est-ce que ce ne sont que des paroles vides ?

NICOLE : Cette participation de notre couple à l'amour de Dieu nous transforme de l'intérieur. Mais là aussi, Julie, il faut y croire.

DOMINIQUE : Et il faut évidemment que nous participions à cette transformation. Dieu ne réalise pas cela sans nous ! C'est donc la biographie de notre couple qui deviendra ou non signe de la présence de Dieu parmi nous. Ce nous, c'est bien sûr tous les hommes, mais également la communauté chrétienne qui est témoin de l'engagement du couple.

NICOLE : Mais l'Eglise a imposé, tout au long de son histoire un certains nombres de conditions dont elle s'assure avant la célébration : l'homme doit être libre, sinon il n'y aurait pas de véritable échange.

DOMINIQUE : Il doit être fidèle à sa promesse...

NICOLE : Et à sa femme ! Il doit également être fécond, c'est-à-dire construire un foyer qui soit un lieu d'échange et qui donne naissance à des enfants.

JULIE : La volonté de donner naissance à des enfants est donc une condition préalable au mariage chrétien ?

NICOLE : Absolument, et le mariage doit être en plus ouvert à l'Évangile et, en particulier, permettre à ses enfants d'être élevés dans la foi chrétienne.

JULIE : Et si une de ces conditions n'était pas respectée ?

DOMINIQUE : Si une de ces conditions n'était pas respectée au départ, le consentement serait impossible et le mariage serait donc nul. Autrement dit, il n'y aurait pas eu mariage, il n'existe pas.

JULIE : Très peu pour moi ce mariage. Trop exigeant, trop croyant, enfin, trop tout quoi !

Questions d'exploitation :

- Souligne les arguments développés sur le mariage chrétien ? Lesquels ?

- Des arguments t'ont-ils heurtés ? Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

- Explique avec tes mots le fait que, pour eux, le mariage chrétien est le symbole de l'union du Christ et de l'Église.

.....  
.....  
.....

## 5. Synthèse

| <b>Formes de couple</b>                    | <u>Avantages</u>        | <b>Inconvénients</b>    |
|--|-------------------------|-------------------------|
| <b><u>Cohabitation</u></b>                 | - ...<br>- ...<br>- ... | - ...<br>- ...<br>- ... |
| <b><u>Mariage civil</u></b>                | - ...<br>- ...<br>- ... | - ...<br>- ...<br>- ... |
| <b><u>Mariage (civil et religieux)</u></b> | - ...<br>- ...<br>- ... | - ...<br>- ...<br>- ... |

## VII. LE SACREMENT DE MARIAGE

### 1. Qu'est-ce qu'un sacrement ?

Le mot sacrement vient du grec et signifie : .....

Il s'agit d'un geste qui nous met en contact avec une réalité invisible, normalement inaccessible.

Le sacrement est de l'ordre du symbole fort. Par exemple, la poignée de mains entre deux chefs d'Etat précédemment en guerre symbolise la paix. La poignée de main est concrète ; elle symbolise néanmoins quelque chose d'abstrait, qu'on ne peut saisir avec les mains.

De la même façon, dans le sacrement, sont présents des gestes bien visibles qui rendent compte de quelque chose d'invisible : **un moment, un espace-temps où Dieu est réellement présent et où il agit, même si on ne le voit pas.**

En d'autres mots, le sacrement est :

- .....  
- .....

Pour rendre visibles, sensibles l'amour et le don de Dieu dans leur vie, les Chrétiens utilisent des rites, des successions de gestes et de paroles que l'on appelle des sacrements.

Il y a, dans la religion catholique, 7 sacrements.

- Les sacrements de service : ..... et .....
- Les sacrements d'initiation : ..... et .....
- Les sacrements de guérison : ..... et .....
- Le sacrement de ..... est à la fois un sacrement d'initiation, de service et de guérison. (cfr schéma)



## 2. Histoire du sacrement<sup>2</sup>.

### 1. Au première heures du christianisme jusqu'au 3<sup>ème</sup> siècle.

Le mariage, dans la société romaine, est bien organisé *juridiquement* (contrat, consentement) et *cérémonieusement* (voile de la mariée, cortège jusqu'à la maison du marié, les mariés se donnent la main droite devant le chef de famille, plus tard, une femme mariée remet la jeune femme au mari en joignant leurs mains, d'où l'expression « demander la main », signature par les témoins, repas de noces,...).

A l'origine, il n'y a pas de rite spécifiques du mariage dans l'Eglise. Les chrétiens se marient selon les modalités de leurs différentes cultures et les traditions locales. Ils se marient comme les autres, selon les coutumes païennes, mais ils sont appelés à vivre autrement : indissolubilité et fidélité, le consentement est pour la vie, alors que pour le droit romain il peut être défait aussi facilement qu'il a été établi.

En Orient, on tient une couronne de fleurs au dessus des mariés. En Occident, il s'agit généralement d'un voile. La présence d'un prêtre n'est pas obligatoire et peu pratiquée. Il ne célèbre pas le mariage.

### 2. Du 4<sup>ème</sup> au 11<sup>ème</sup> siècle

L'évêque ou le prêtre est invité aux noces. Progressivement il participe plus activement. Ainsi naîtra la bénédiction nuptiale. Le prêtre bénit les époux dont la tête est recouverte d'un voile à Rome et à Milan. Ensuite, le prêtre remplace le père pour le geste de la jonction des mains ; c'est désormais le prêtre qui met la main de l'épouse dans celle de l'époux. Le premier exemple, pittoresque, que nous ayons de bénédiction nuptiale, date du 4<sup>ème</sup> siècle et provient du mariage du lecteur Julien, futur évêque d'Elane et fils de l'évêque du Bénévent, avec la fille de l'évêque de Capoue !

### 3. Le mariage au XI<sup>ème</sup> siècle

Ce n'est qu'au XI<sup>ème</sup> siècle en Occident que l'Eglise institue un rite spécifique du mariage religieux. Guerres et troubles sociaux amènent l'Eglise, notamment pour assurer la liberté du consentement de la femme, à exiger le caractère public du mariage. Le prêtre est chargé des formalités civiles, les époux sont de plus en plus tenus de recevoir la bénédiction nuptiale, ce qui est une façon de les obliger à avoir recours au prêtre. L'évolution constatée au siècle précédent s'accroît et donne au mariage une image de plus en plus ecclésiastique : **l'échange des consentements se fait à la porte de l'église**, le père de la mariée remet l'épouse au prêtre qui la confie lui-même à son mari en disant « Je vous unis par le mariage », les époux n'entrent à l'église qu'après le mariage, pour la messe et la bénédiction.

Puis au XII<sup>ème</sup> le tout se fait dans une même cérémonie.

Pour la première fois le mariage est qualifié de **sacrement** dans un document officiel de l'Eglise en 1184 (Concile de Vérone).

Plus tard, un décret affirmera la triple dimension du mariage : procréation, fidélité, indissolubilité et déclare nécessaire pour le mariage « le consentement mutuel devant deux témoins et un prêtre en lien avec son évêque ».

### 4. Le Concile de Trente

Le Concile de Trente a mis au premier plan la célébration religieuse du mariage. Pour l'Occident, c'est le Concile de Trente qui, en 1563, va imposer, sous peine d'invalidité, ce que l'on appelle la forme canonique, c'est-à-dire le passage des époux pour l'échange des consentements devant leur propre curé.

Avant le Concile de Trente, le mariage était normalement accompagné de rites religieux (bénédiction des anneaux ...), mais ceux-ci n'étaient pas requis pour la validité. Les mariages conclus par le seul échange des consentements en l'absence de témoin n'étaient pas autorisés, mais ils étaient considérés comme des mariages valides.

Pour lutter contre ces « unions clandestines », le Concile de Trente a décrété que le mariage n'est valide et sacramental que s'il est fait en présence d'un curé compétent et de deux témoins.

---

<sup>2</sup> <http://www.cpm-be.org/thistoire.html>

## 5. Les Temps Modernes

En 1791, l'Assemblée constituante française établit le mariage civil. Elle prévoit que la bénédiction religieuse ne sera donnée qu'après le mariage civil.

A partir de 1850, une lente évolution se produit au sujet du mariage. Il n'est plus seulement le lieu d'un contrat dans lequel les intérêts économiques et politiques pourraient l'emporter sur les sentiments. Il est aussi le signe de l'amour et du libre choix des intéressés.

## 6. Le rituel du mariage d'après le concile Vatican II (1969)

Le rituel de 1969 est une mise en œuvre de la réforme liturgique voulue par le concile Vatican II. Le concile Vatican II souligne l'importance et la dignité du sacrement. Il permet une plus grande possibilité d'adaptation du rituel qui comporte d'abord une liturgie de la Parole avec une prière universelle et il offre un choix de textes de la Bible et de l'Évangile.

Le rituel de 1969 modifie l'expression des consentements. Dans le rituel d'avant le Concile, le célébrant interrogeait chacun des futurs époux « X voulez-vous prendre pour légitime épouse (époux) Y ici présente selon le rite de notre mère la sainte Eglise » et il répondait « Oui, je le veux ». Puis il disait aux époux qui se donnaient la main droite « Ego conjuncto vos in matrimonium. In nomine Patri et Filii et Spiritus Sancti. Amen » en faisant le signe de croix. La bénédiction des alliances et la bénédiction nuptiale était faite aussi en latin.

A partir de 1969, l'échange des consentements se fait par un dialogue entre les fiancés et non par des réponses aux questions du prêtre. Puis le prêtre dit « Désormais vous êtes unis par Dieu dans le mariage ». Ensuite, il bénit les alliances. Enfin, le rituel propose au choix plusieurs formules de bénédiction nuptiale.

## 7. Aujourd'hui

L'Eglise insiste davantage sur le fait que le mariage doit être un acte humain, voulu librement par des personnes qui s'aiment et désirent faire grandir leur amour. Le couple est une conquête récente qui suit l'évolution de notre société. Triomphe de l'amour pour lui-même.

Le mariage est reconnu comme un chemin de recherche spirituelle, recherche de sens, approfondissement de la foi. La vie conjugale peut amener à la sainteté.

Actuellement, on demande à ceux qui désirent se marier à l'église de se présenter à leur curé au moins trois mois à l'avance avant la date fixée pour la célébration.

La préparation se fait par des rencontres avec un prêtre, mais aussi avec d'autres couples. C'est l'occasion de parler sérieusement avec d'autres des questions importantes que la vie à deux peuvent entraîner.

Il est demandé aux époux de s'engager dans une déclaration d'intention sur quatre points :

- un engagement, en toute liberté, dans l'amour conjugal
- un engagement à demeurer fidèle (unité)
- un engagement qui les lie l'un à l'autre pour la vie (indissolubilité)
- un engagement à accueillir des enfants.

Le prêtre est au service de l'Eglise, pour que les sacrements soient vécus pleinement et dans la vérité. Mais il est aussi au service des jeunes, pour qu'ils soient vrais dans la démarche qu'ils entreprennent, qu'ils prennent conscience plus clairement de l'acte qu'ils vont accomplir. Le rôle du prêtre est de faire découvrir que l'amour humain est une expression de l'amour de Dieu.

L'Eglise admet plusieurs cas de nullité : manque de liberté, non consommation, immaturité. La nullité est déclarée par l'évêché après enquête et procès.

La situation nouvelle de l'augmentation des divorces met l'Eglise devant l'urgente nécessité de réfléchir à l'accueil des divorcés-remariés.

D'après BEGUERIC et DUCHESNAU, Pour vivre le sacrement, Paris, Cerf  
et RENIER, Les sacrements dans l'histoire, Cerf.

### 3. Le sacrement de mariage

a) Le mariage dans l’histoire du salut

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

b) Le mariage est sacrement de l’amour du Père

.....

.....

.....

.....

c) Le mariage est sacrement pascal

.....

.....

.....

.....

d) Le mariage est sacrement de communion

.....

.....

.....

.....

e) Le mariage est sacrement du Royaume

.....

.....

.....

.....

f) Le mariage est sacrement de l’Eglise

.....

.....

.....

.....

**VIII. LE MARIAGE DANS L'ART**



« Les époux Arnolfini »,  
par Jean VAN EYCK (1434)

**Analyse du tableau**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A series of horizontal dotted lines for writing.

## LES EPOUX ARNOLFINI

Par Jean VAN EYCK (1434)

Il s'agit du seul double portrait du XV<sup>ème</sup> siècle, le portrait d'un marchand italien et de son épouse parisienne. Lui, Jean Arnolfini, elle Jeanne Cename, tous deux originaires de Lucques et demeurant à Bruges, dans l'entourage de la cour de Bourgogne.

Ce tableau nous introduit dans la chambre d'une famille influente de la société marchande : les velours somptueux d'Italie, les draps et les dentelles des Flandres, les fourrures de Prusse, les fruits exotiques, les babouches et les tapis d'Orient, le miroir convexe de Venise, l'habillement à la mode de Bourgogne, et la finesse du mobilier en témoignent.

Mais si nous entrons dans cette composition en observant les gestes et la gravité du couple sous la chandelle allumée en plein jour, du côté du soleil, nous réalisons bien vite que nous entrons dans un espace rendu **sacré** par ce qui s'y vit. Les époux sont déchaussés, leurs mains sont unies, la chandelle nuptiale, religieusement allumée, brille dans le lustre, le miroir reflète deux témoins dans un cadre ouvragé qui représente dix scènes de la passion du Christ jusqu'à sa résurrection. Il s'agit de la célébration domestique du mariage des époux Arnolfini, devant Dieu et devant les hommes. L'un des témoins serait l'artiste lui-même comme l'indique l'inscription sous le miroir « Jean Van Eyck fut ici en 1431 ». Ce tableau ainsi solennellement daté et signé n'est donc pas seulement un portrait double. Il prend la valeur d'un acte notarié, d'un certificat officiel de mariage.

« Les trois rites successifs exigés par le décret Gratien, et qui rendent inutile la présence d'un prêtre, sont présents ici simultanément : l'époux lève la main droite, sous l'œil de Dieu (la chandelle nuptiale dans le chandelier à six branches) ; l'anneau est passé à l'annulaire gauche de l'épouse ; les mains sont unies. Une sorte d'espace sacré semble ainsi formé, centré sur la tache claire des deux mains jointes. Et les détails dans cette perspective prennent toute leur signification symbolique. »<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> R. DELORT, Le Moyen-Age. Histoire illustrée de la vie quotidienne, p.94. Lausanne, Edita, 1972.

## **IX. EVALUATION CERTIFICATIVE**